

GUIDE TECHNIQUE

LES PRATIQUES BIO

DANS LE VIGNOBLE DES CHARENTES



➔ FOCUS GESTION DU MILDIOU P.3

➔ FOCUS GESTION DE LA FLAVESCENCE DORÉE P.8



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

AVEC LA PARTICIPATION TECHNIQUE DE :



RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS TECHNIQUES SUR
WWW.BIO-NOUVELLE-AQUITAINE.COM

EDITO

Enfin un document synthétique pour appréhender la viticulture biologique dans la région de Cognac !

Réalisé conjointement par le réseau d'agriculteurs biologiques (FRAB Nouvelle-Aquitaine, Vitibio) et les Chambres d'agriculture, ce fascicule vous apporte une rapide synthèse sur la viticulture biologique pratiquée dans le Cognaçais aujourd'hui. Certes, il n'est pas exhaustif, mais il vous éclairera pour aller vers des pratiques moins polluantes, notamment contre le mildiou qui reste une préoccupation majeure dans les Charentes.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour rencontrer les acteurs de la viticulture bio en Charentes...

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à sa rédaction, mettons-le en œuvre rapidement, pour le bien de tous !

PASCAL ROUSTEAU
PRÉSIDENT DE VITIBIO



Crédit photo : FRAB Nouvelle-Aquitaine et
Chambre d'agriculture de Charente-Maritime

VITICULTURE BIOLOGIQUE DANS LES CHARENTES

Depuis 2007, les Chambres d'agriculture de Charente-Maritime et de Charente étudient un panel de 12 exploitations viticoles bio des deux Charentes.

Ces analyses regroupent plusieurs thèmes :

- La consommation de cuivre annuelle.
- Le nombre d'applications phytosanitaires.
- Le coût de la protection phyto.

> D'APRÈS CET OBSERVATOIRE, LES 12 VIGNERONS BIO DES CHARENTES :

- ont utilisé entre 2009 et 2015 en moyenne **3,85 KG DE CUIVRE PAR HECTARE ET PAR AN.**
- Font **VARIER LEUR UTILISATION DE CUIVRE** en fonction de l'année et de la pression.
- Utilisent de **MOINS EN MOINS DE CUIVRE.**
- Réalisent en **MOYENNE 12,4 TRAITEMENTS PAR AN** soit 2,5 passages de pulvérisateur supplémentaires par rapport à la moyenne charentaise.
- Ont un **IFT (INDICE DE FRÉQUENCE DE TRAITEMENT) 2 FOIS PLUS FAIBLE** que l'IFT régional de référence.
- Ont un coût de la **PROTECTION PHYTOSANITAIRE DE 325 €/HA/AN.**



Dans le cadre du Plan Ecophyto II, un groupe DEPHY BIO a été constitué en 2017. Il est composé de 11 viticulteurs bio répartis en Charente et Charente-Maritime. La majorité du groupe fait partie de l'association VitiBio.

Les thématiques abordées sont variées telles que le bio-contrôle dans la lutte contre Eudémis, les cépages résistants ou encore les alternatives au cuivre. Par exemple, plusieurs essais ont été mis en place afin d'approfondir ces thématiques comme l'association *Bacillus thuringiensis* + trichogrammes contre le vers de grappe ainsi que la gemmothérapie et la phytothérapie pour diminuer les doses de cuivre.

Ce réseau permet aux vignerons d'échanger et de partager sur leurs pratiques et leurs expériences respectives pour avancer collectivement.



coralie.lachenal@charente.chambagri.fr





COMMENT GÉRER LE MILDIOU

DANS LES CHARENTES ?

LE MILDIOU

C'EST QUOI ?

Le mildiou (*Plasmopara viticola*) est la principale maladie cryptogamique du feuillage présente dans le vignoble des Charentes. En effet, si les conditions climatiques sont favorables et que la lutte n'est pas maîtrisée, le viticulteur peut perdre sa récolte.

TRAITEMENT ?

En agriculture biologique (AB), le seul produit utilisable pour lutter contre ce pathogène, est le cuivre.



Tâches de mildiou sur feuille



Mildiou sur Inflorescence = rot gris



Mildiou sur grappe = rot brun



QUELLE PROPHYLAXIE PRATIQUER ?

La prophylaxie est primordiale dans la lutte contre le mildiou. L'objectif étant de diminuer la durée d'humectation des feuilles et des grappes. Pour cela, il faut **favoriser au maximum la circulation de l'air**.

La lutte prophylactique optimale (faible vigueur, effeuillage, ébourgeonnage, etc.) n'est pas compatible avec les rendements souhaités par les vignerons de la zone cognac (entre 100 et 200 HL/ha).

Cette forte production demande d'avoir des vignes vigoureuses et productives.

Pour atteindre les rendements hauts, il faut veiller à :

- Apporter une fertilisation régulière et abondante en amendements organiques (fumier, bouchon ou poudre) et/ou avec des engrais verts.
- Avoir des porte-greffes vigoureux adaptés au type de sol.
- Gérer l'enherbement.

Produire avec des rendements élevés, augmente le risque de contamination et demande donc d'avoir une très bonne maîtrise de la gestion des maladies.

RAPPEL

Le champignon se développera plus facilement sur une plante qui est exagérément nourrie et en excès d'azote.

ERIC ET SAMUEL BERTHONNAUD

MEMBRES DE VITIBIO ET DU GROUPE DEPHY BIO DES CHARENTES

Notre gestion du mildiou ? Être hyper réactif. En 2018, nos vignes non grêlées traitées à temps s'en sortent mieux que les autres.

Il faut disposer d'un matériel léger pour traiter même si les sols sont humides, afin de toujours anticiper la future contamination.



FOCUS SUR LE CUIVRE

Le cuivre est un oligoélément indispensable à la vie, il agit en tant que catalyseur de la synthèse des protéines. Il est utilisé depuis l'antiquité pour ses propriétés antifongiques. Dans la lutte contre le mildiou, le cuivre est efficace sous sa forme d'ion Cu_2^+ . Il est efficace en présence d'eau liquide (pluie ou rosée). L'ion cuivre agit en multi-site sur les spores de mildiou ce qui empêche l'apparition de souches résistantes au cuivre.

Le cuivre présente l'avantage d'avoir un effet sur d'autres maladies fongiques telles que l'oïdium et le black rot (utilisation en synergie avec le soufre), sur la pourriture acide (si le traitement est réalisé juste avant la fermeture de la grappe) et sur la nécrose bactérienne.

Au-delà de certains seuils, il peut être toxique pour certains organismes du sol.

Sa toxicité va dépendre de la biodisponibilité de l'ion cuivre qui est fonction :

- Du pH du sol (plus biodisponible dans les sols acides).
- De la teneur en matière organique (fixe le cuivre).
- De la vie biologique du sol.
- De la fixation du cuivre par les constituants du sol (carbonates et argiles notamment).

L'utilisation de faible dose de cuivre (quelques kilogrammes par an), l'apport d'amendements organiques et d'engrais verts, la gestion de l'enherbement, favorise le développement d'une riche biodiversité microbienne - fongique - faunistique et floristique et favorisent la résilience des sols.



QUEL EST LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ?

NOUVEAU !

Fin 2018, la commission européenne a voté la ré-homologation de la substance cuivre à 28 kg par hectare sur une période de 7 ans. Cela représente une moyenne de **4 kg par hectare par an**. Cette réglementation s'applique à **TOUS** les utilisateurs de cuivre : bio et conventionnels.

La réglementation bio ne remplace pas la réglementation française et européenne. Ainsi, même en bio, doivent être respectés :

- Les délais de rentrée.
- Les délais avant récolte.
- Le port des Equipements de Protection Individuelles.
- La dose d'homologation.
- Le nombre de passages.
- etc.

En quarante ans, de gros effort de réduction de dose ont été réalisés pour atteindre aujourd'hui les 4 kg/ha/an maximum.

COMMENT CALCULER LA QUANTITÉ DE CUIVRE MÉTAL DANS LES PRODUITS COMMERCIAUX



Dose de cuivre métal = dose de spécialité commerciale X % en cuivre de cette spécialité commerciale.

Exemple : une bouillie bordelaise qui contient 20 % de cuivre. Apportée à la dose de 1,5 kg/ha, cela fait : 1,5 kg x 20 % = 0,3 kg de cuivre métal/ha.

JEAN-YVES MARILLEAU

MEMBRES DE VITIBIO

2018 a été une campagne riche d'enseignements, qui s'est bien passée. Malgré la forte pression de maladie, je suis au maximum du rendement de l'appellation, avec 4 000 g de cuivre métal employé par ha. Je ne fais pas le fier car il a fallu respecter rigoureusement les fondamentaux de cette lutte, à savoir : ne pas baisser les doses par hectare au départ et renouveler souvent les traitements autour de la floraison.



QUELLES SONT LES 3 FORMES DE CUIVRE UTILISABLE ?

Le cuivre est efficace sous sa forme ionique Cu_2+ lorsqu'il est dissout dans l'eau. Pour libérer l'ion cuivrique, il faut une certaine quantité d'eau qui est différente en fonction des produits cupriques, dans le tableau, il s'agit de la colonne « Activation du cuivre ».

MATIÈRE ACTIVE	ACTIVATION DU CUIVRE	LESSIVABLE	UTILISATION	DOSE EN CUIVRE MÉTAL
HYDROXYDE DE CUIVRE (SULFATE DE CUIVRE + SOUDE)	3 mm ou forte rosée	Dès 15-20 mm de pluie	Début de saison, période humide	200 à 400 g/ha
BOUILLIE BORDELAISE (SULFATE DE CUIVRE + CHAUX)	6 mm de pluie selon l'intensité	Dès 25-30 mm de pluie	Milieu de saison et fin de saison si mildiou mosaïque	200 à 500 g/ha
OXYDE CUIVREUX	15 mm de pluie : période orageuse	Dès 40-45 mm de pluie	Fin de saison et avant un orage	300 à 400 g/ha selon



COMMENTAIRES

- Les données indiquées dans le tableau sont des tendances et non des valeurs absolues.
- Bien entendu les différentes formes de cuivre peuvent être utilisées en association afin de bénéficier des propriétés de chacune.
- La quantité de cuivre utilisée doit être corrélée à :
 - La pluviométrie à venir (volume et type de pluie).
 - Le stade phénologique.
 - La pression mildiou.
 - La vigueur de la vigne.



QUELLES SONT LES ALTERNATIVES AU CUIVRE ? RÊVE OU RÉALITÉ

A ce jour, il n'existe pas de produits autorisés en bio permettant de supprimer le cuivre. Les produits de biocontrôle homologués sur mildiou permettent de réduire les doses d'utilisation du cuivre. Ces substances agissent par stimulation des défenses naturelles des plantes ou agissent directement sur le pathogène.

D'ici quelques années, des produits de biocontrôle permettant de remplacer le cuivre pourraient être homologués.



POUR CONNAÎTRE LES PLANTES AUTORISÉES : SUBSTANCE.ITAB.ASSO.FR



ESSENCE D'ÉCORCE D'ORANGE

Les essences d'orange douce présentent un intérêt dans la lutte contre le mildiou. En effet, les terpènes présents dans les zestes de la famille des Citrus (orange, citron, pamplemousse) ont un effet asséchant sur des tâches de ce pathogène.



QUAND ? Dès l'apparition des premières tâches de mildiou.



COMMENT ? En association avec le cuivre.



RÈGLEMENTATION ? Il existe des produits commerciaux à base d'essence d'écorce d'orange, homologués anti-Mildiou.



LES PNPP

(préparations naturelles peu préoccupantes)



QUAND ? du printemps à l'automne



COMMENT ? Seules ou associées au mélange cuivre. De nombreuses plantes (prêle, osier, etc...) peuvent être utilisées en tisanes, purins ou décoctions. Elles peuvent être réalisées à la ferme ou achetées en bidon.

Par exemple, des travaux de Pierre MASSON et de la Société viticole du Jura préconisent de passer une décoction de prêle avant la pleine lune de Pâques. Cette pulvérisation retarderait la maturation des œufs de mildiou et diminuerait leur potentiel germinatif.



Jeunes pousses d'ortie

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'APPLICATION DU CUIVRE ?

Le cuivre est un produit préventif de contact. Il permet de stopper la germination des spores de mildiou avant la contamination, il n'a aucun effet post contamination.

 **Avoir une qualité de pulvérisation optimale et recouvrir :**

- Les grappes.
- Les faces inférieures et supérieures des feuilles.
- Les rameaux et les rafles.



Test bandelette pour vérifier la qualité de pulvérisation

 **Pour réussir son traitement, il faut un pulvérisateur :**

- Bien réglé (avoir vérifié la bonne répartition de la bouillie sur sa vigne).
- Avec une soufflerie capable de faire bouger les feuilles et d'atteindre le cœur du feuillage et des grappes.
- Qui alterne les rangs de passage à chaque traitement.

 **Moduler les doses et les volumes de bouillies en fonction :**

- De la hauteur et de la densité de feuillage.
- De la pression maladie.
- Être capable de traiter entre 150 L et 300 L/ha.



COMMENT RAISONNER SES TRAITEMENTS ?



Le cuivre est un produit de contact :

- Il est activé, puis lessivé en cas de pluie.
- Il ne protège pas les organes néoformés (par exemple : l'apparition d'une nouvelle feuille ou lors de la chute des capuchons floraux).
- Il ne protège pas les organes qui grandissent (par exemple : la croissance d'une jeune feuille).

LE DÉCLENCHEMENT DU TRAITEMENT SE FAIT :

- SI UNE PLUIE EST ANNONCÉE.
- SI LA VIGNE A POUSSÉ (APPARITION OU CROISSANCE DES : FEUILLES – FLEURS – BAIES – RAMEAUX).
- EN CAS D'HUMECTATION DU FEUILLAGE (ROSÉE, BROUILLARD) IMPORTANTE.

➤ **EN PÉRIODE DE FORTE CROISSANCE VÉGÉTATIVE ET DE FLORAISON, IL FAUDRA DONC ÊTRE TRÈS RÉACTIF ET CAPABLE DE TRAITER RAPIDEMENT ET RÉGULIÈREMENT.**

CONSEIL

Il est préférable de traiter au plus près de la pluie mais pas sous la pluie mais mieux vaut finir de traiter sous la pluie que d'attendre le lendemain.

Afin de suivre la croissance des feuilles et baies, il vaut mieux traiter plus souvent avec des doses plus faibles, que de traiter moins souvent avec des grosses doses de produits.



Même si les produits utilisés ont une certaine résistance au lessivage, les organes en croissance ne sont pas protégés.

COMMENT RAISONNER LA DOSE DE CUIVRE ?

DE 200G À 500G DE CUIVRE PAR HECTARE

En fonction de :

- Stade phénologique
- La pression mildiou



PLUS D'INFORMATIONS SUR INTERNET :

- Le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) rédigé par la Chambre d'agriculture.
- Le guide de l'observateur (disponible sur le portail Vigne Vin Charentes).
- Le cahier technique de la CAB : Mildiou sur Vigne.

EXEMPLE DE LA RÉPARTITION DU CUIVRE POUR UN CALENDRIER DE TRAITEMENT AVEC 12 PASSAGES

LE 1^{ER} TRAITEMENT EST RÉALISÉ DÈS LE STADE 2/3 FEUILLES, LES AUTRES TRAITEMENTS SERONT RÉALISÉS EN FONCTION DE LA CROISSANCE DE LA VIGNE ET DE LA PLUVIOMÉTRIE ANNONCÉE ET PASSÉE.
LES STADES PHÉNOLOGIQUES SONT INDIQUÉS À TITRE INDICATIF.

PRESSION	FAIBLE 3 050 G DE CUIVRE		FORTE 4 250 G DE CUIVRE		BIOCONTRÔLE
	DOSE DE CUIVRE MÉTAL	FORME DE CUIVRE	DOSE DE CUIVRE MÉTAL	FORME DE CUIVRE	
1 2/3 FEUILLES ÉTALÉES	200 g	sulfate ou hydroxyde	200 g	sulfate ou hydroxyde	
2 4/6 FEUILLES ÉTALÉES + GRAPPE VISIBLE	200 g	sulfate ou hydroxyde	200 g	sulfate ou hydroxyde	
3 6/7 FEUILLES ÉTALÉES + BFA ¹	200 g	sulfate ou hydroxyde	250 g	sulfate ou hydroxyde	
4 8/10 FEUILLES ÉTALÉES + BFS ²	200 g	sulfate ou hydroxyde	300 g	sulfate ou hydroxyde	
5 DÉBUT FLORAISON	300 g	sulfate ou hydroxyde	400 g	sulfate ou hydroxyde	
6 FIN FLORAISON	300 g	sulfate ou hydroxyde	400 g	sulfate ou hydroxyde	
7 NOUAISON / TAILLE DE PLOMB	300 g	sulfate ou hydroxyde + oxyde cuivreux si orage annoncé	500 g	sulfate ou hydroxyde + oxyde cuivreux si orage annoncé	terpène orange
8 NOUAISON / TAILLE DE PLOMB	300 g	sulfate ou hydroxyde + oxyde cuivreux si orage annoncé	400 g	sulfate ou hydroxyde + oxyde cuivreux si orage annoncé	terpène orange
9 PETIT POIS	350 g	sulfate ou hydroxyde + oxyde cuivreux si orage annoncé	400 g	sulfate ou hydroxyde + oxyde cuivreux si orage annoncé	terpène orange
10 FERMETURE DE LA GRAPPE	300 g	sulfate ou hydroxyde	500	sulfate ou hydroxyde	
11 DÉBUT VÉRAISON	200 g	sulfate ou hydroxyde	400	sulfate ou hydroxyde	
12 MI VÉRAISON	200 g	sulfate ou hydroxyde	200	sulfate + oxyde cuivreux si orage annoncé	



Ajoutez du soufre mouillable (de 1 à 6 kg/ha/passage) à chaque traitement pour lutter contre l'oïdium et le blackrot.



OLIVIER SEGUIN

MEMBRES DE VITIBIO ET DU GROUPE DEPHY BIO DES CHARENTES

POUR TOI, QUE REPRÉSENTE LE MILDIOU ?

Des soucis en perspective, c'est une maladie qui nous oblige à utiliser le cuivre face au risque de perte de récolte.

2018 me conforte dans ma stratégie de lutte, car le mildiou n'a pas été plus préjudiciable qu'une autre année. Ce sont plutôt les contraintes climatiques, gel de printemps puis sécheresse estivale qui ont entamé le potentiel de récolte.

LES POINTS IMPORTANTS DE CETTE GESTION :

- Savoir se remettre en question
- Continuer la veille technique pour découvrir une alternative au cuivre



1-BFA : BOUTONS FLORAUX AGGLOMÉRÉS
2-BFS : BOUTONS FLORAUX SÉPARÉS



COMMENT GÉRER LA FLAVESCENCE DORÉE

DANS LES CHARENTES ?

LA FLAVESCENCE DORÉE

C'EST QUOI ?

La flavescence dorée (FD) est une maladie de la vigne aux conséquences importantes sur la pérennité du vignoble. Elle est due à un phytoplasme, *Candidatus Phytoplasma vitis* et est véhiculée par un insecte vecteur inféodé à la vigne, la cicadelle *Scaphoideus titanus* Ball. En France, la flavescence dorée fait l'objet d'une lutte collective obligatoire et réglementée via un arrêté ministériel d'où l'existence d'un Périmètre de Lutte Obligatoire (PLO).

LUTTE ?

La lutte contre cette maladie s'appuie sur les trois piliers suivants :

- Les prospections, afin d'identifier les ceps atteints par la flavescence dorée.
- L'arrachage des ceps symptomatiques, afin d'éliminer le phytoplasme.
- Les traitements insecticides, afin de supprimer l'insecte vecteur et limiter la propagation de la maladie.

En amont, il est préférable d'implanter un matériel végétal sain, c'est-à-dire indemne de la maladie. Pour cela, un traitement à l'eau chaude des plants de vigne par les pépiniéristes permet d'éliminer l'éventuelle présence du phytoplasme et des œufs de *S. titanus* sur les bois. Actuellement en Charentes, de nombreux pépiniéristes sont équipés pour fournir des plants indemnes. Il faudra cependant tolérer une légère hausse du prix.



QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Les principaux symptômes de la flavescence dorée sont :

- Une altération de la coloration du feuillage : un jaunissement pour les cépages blancs ou un rougissement pour les cépages rouges.
- Un enroulement des feuilles qui deviennent craquantes et un port pleureur des rameaux.
- Un défaut d'aoûtéme (=lignification) des rameaux.
- Un dessèchement des inflorescences et/ou des baies (l'absence de grappe n'est pas systématique, parfois elles peuvent aller jusqu'aux vendanges).



Cep avec la flavescence dorée

⚠ Les symptômes pris séparément n'attestent pas de la présence de la flavescence dorée. C'est la présence simultanée d'au moins trois de ces symptômes qui permet d'identifier la maladie.

⚠ L'ensemble de ces symptômes peut s'exprimer sur la totalité du cep ou uniquement sur un rameau. Pour autant, l'ensemble du cep est contaminé.

⚠ Ces symptômes sont identiques à ceux d'une autre jaunisse, la maladie du Bois noir. Seule une analyse spécifique en laboratoire permettra de différencier ces deux maladies. Dans tous les cas, la conséquence est identique : arrachage du cep dans sa totalité. En effet, même les porte-greffes sont contaminés.

⚠ La maladie ne s'exprime pas forcément l'année suivant l'inoculation. Ainsi les premiers symptômes peuvent apparaître entre 1 à 5 ans après la contamination.



PASCAL ROUSTEAU

MEMBRES DE VITIBIO ET DU GROUPE DEPHY BIO DES CHARENTES

QUE REPRÉSENTE LA FLAVESCENCE DORÉE POUR VOUS ?

Un nouveau fléau arrivé avec l'augmentation exponentielle des surfaces plantées et une plus grande difficulté à contrôler l'état sanitaire du matériel végétal.

COMMENT GÉREZ VOUS CETTE LUTTE ?

À travers 3 axes :

- la prospection collective ; je vous incite à regarder la vidéo tournée l'an dernier par la FRAB Nouvelle-Aquitaine, car notre groupe VITIBIO Poitou-Charentes est particulièrement impliqué depuis 8 ans dans cette prospection collective,
- l'arrachage des ceps contaminés,
- le traitement contre le vecteur.





FOCUS SUR LA CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

L'insecte vecteur, la *cicadelle S. titanus* naît saine et devient contaminatrice uniquement si elle ingère le phytoplasme lors de sa nutrition.

Elle est présente au vignoble de mai à septembre.

Mis à part le phytoplasme qu'elle transmet, la cicadelle n'est pas dommageable pour la vigne. Par conséquent, dans les territoires où le phytoplasme de la flavescence dorée est absent, la présence de cicadelles n'est pas problématique comme en Bourgogne par exemple. Dans les secteurs avec la flavescence dorée, la prospection assidue du vignoble est le meilleur moyen de surveiller l'apparition de la maladie. Pour limiter l'expansion de ce fléau, la prospection doit être suivie d'un arrachage des ceps contaminés.



Cicadelle Stade L3



Cicadelle adulte ~6 mm

COMMENT S'ORGANISE LA LUTTE CONTRE LA FLAVESCENCE DORÉE DANS LE VIGNOBLE CHARENTAIS ?

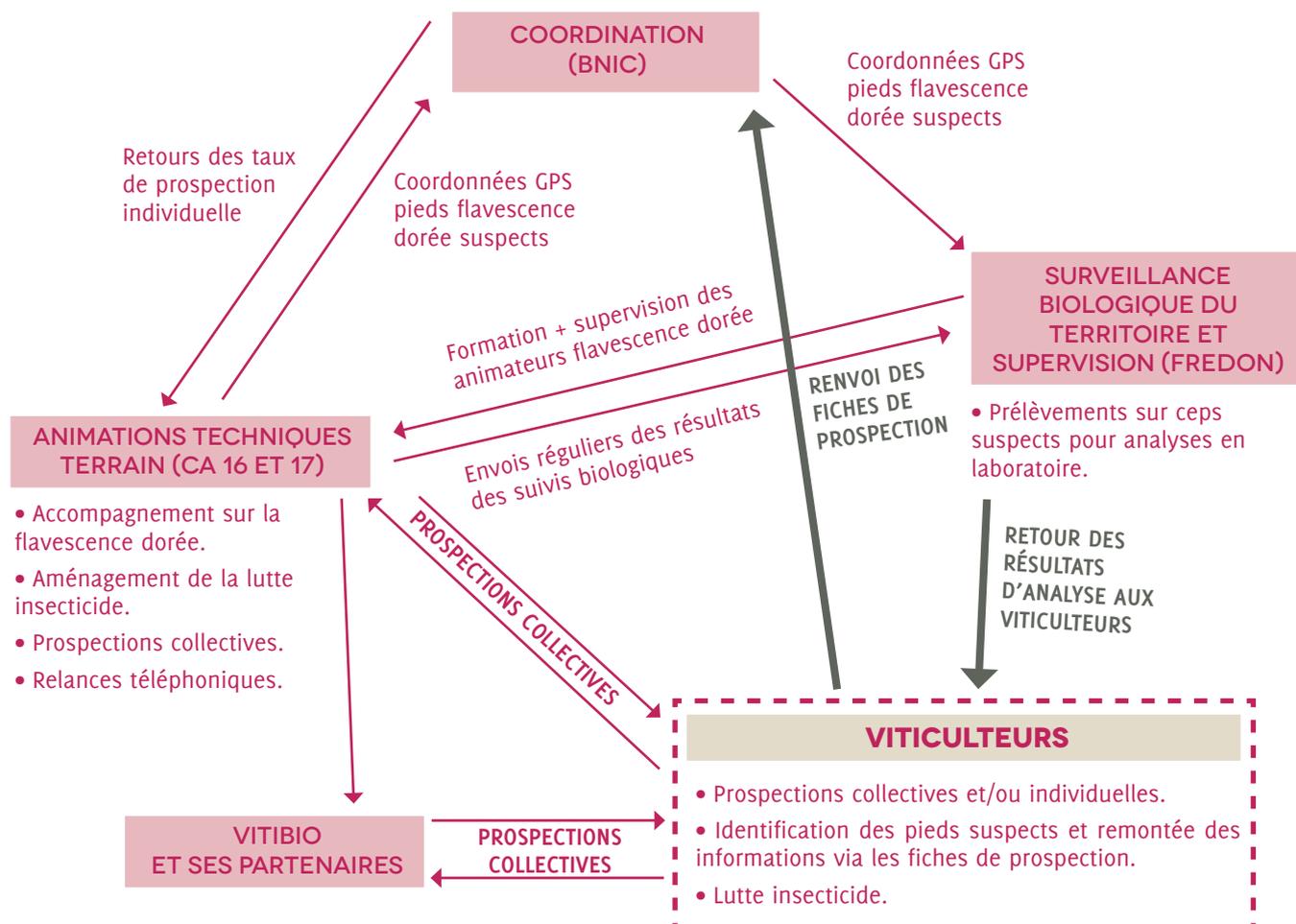
La flavescence dorée est présente sur le territoire des Charentes depuis 1997. Un groupe de travail est dédié à la flavescence dorée. Il a pour but d'optimiser la lutte contre cette maladie. Ce groupe de travail est animé par la Fédération des Interprofessions. Il regroupe l'UGCV, le BNIC, le syndicat du Pineau des Charentes, le comité des Vins, les Chambres d'agriculture 16 et 17, le SRAL, la FREDON, Vitibio et le syndicat des pépiniéristes.

Ce groupe de travail fait des propositions et définit un plan d'action : animation de zones prioritaire pour les prospections, expérimentation de l'aménagement de la lutte insecticide, analyses de détection du phytoplasme sur ceps suspects et recherche et développement d'outils d'aide à la prospection et au suivi biologique des cicadelles.

Ce plan d'action est financé par la Fédération des Interprofessions viticoles. Une cotisation volontaire obligatoire spécifique est demandée pour lutter contre la flavescence dorée à chaque vigneron.

SIGLES :

- UGVC : UNION GÉNÉRALE DE VITICULTEURS CHARENTAIS
- BNIC : BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU COGNAC
- SRAL : SERVICE RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION
- FREDON : FÉDÉRATION RÉGIONALE DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES
- CA : CHAMBRE D'AGRICULTURE
- FD : FLAVESCENCE DORÉE



JE PROSPECTE – NOUS PROSPECTONS

La prospection est la clé de la lutte contre la flavescence dorée. Prospecter signifie arpenter son vignoble, rang par rang, à la recherche de ceps de vigne ayant les symptômes. En Charente, chaque viticulteur est responsable de la prospection de son domaine.

Chaque année depuis 2011, des prospections collectives sont organisées par VitiBio (association regroupant des vignerons bio des deux Charentes), la FRAB Nouvelle-Aquitaine et les Chambres d'agriculture durant le mois de septembre, période où les symptômes sont identifiables. L'ensemble des adhérents et leurs salariés se mobilise sur une journée afin de prospecter toutes leurs vignes, en groupes de 5 à 8 accompagnés d'un conseiller viticole.



LA PROSPECTION COLLECTIVE COMPORTE DE NOMBREUX AVANTAGES ET PERMET DE :



- Prospecter une grande surface en peu de temps.
- Mutualiser du temps et des compétences.
- Passer un moment d'échanges convivial.
- Se motiver à plusieurs.
- Bénéficier de l'expertise du conseiller viticole.



COMME VITIBIO REJOIGNEZ UN GROUPE DE PROSPECTION COLLECTIVE !



GAÉTAN BOUTEMY

MEMBRES DE VITIBIO



QUE REPRÉSENTE LA FLAVESCENCE DORÉE POUR VOUS ?

Une perte du potentiel de production. Notre vignoble a été touché et c'est une lutte de chaque année à laquelle nous consacrons tous les moyens possibles :

- Participation à la prospection collective de VITIBIO Poitou-Charentes.
- Arrachage systématique des ceps douteux, le plus tôt possible en saison, au fur et à mesure de l'apparition des symptômes, même s'ils n'ont pas encore été certifiés malades.
- Arrachage préventif de zones contaminées au-delà de 13 %.
- Lutte contre le vecteur avec l'insecticide au pyrèthre.

Aujourd'hui, nous arrivons à maîtriser l'extension du foyer initial, et sommes en régression d'environ 40% du nombre de ceps contaminés chaque année.

COMMENT RÉUSSIR SON TRAITEMENT AU PYREVERT ?

En AB, une seule matière active est homologuée pour lutter contre la cicadelle de la flavescence dorée : le pyrèthre naturel. C'est un insecticide non-sélectif d'origine végétale qui agit par contact et possède une action choc ainsi qu'une faible rémanence.



- Comment employer le pyrèvert pour qu'il soit efficace ?
- Les mélanges avec d'autres produits sont-ils possible ?
- A quel moment dois-je positionner mon traitement ?



Vous pouvez retrouver les réponses à toutes vos questions sur la fiche « Réussir son traitement au Pyrèvert » rédigé par la FRAB Nouvelle-Aquitaine en 2018. Demandez à Léa Cubaynes - l.cubaynes17@bionouvelleaquitaine.com

Pyrèvert

- Certifié NOP (National Organic Program)
- Concentration : 18,6 g/L
- Dose d'emploi : 1,5 L/ha
- ZNT : 50 m
- DAR : 3 jours
- DRE : 6 heures
- Prix : 75 €/ha
- Nombre d'applications max : 3

Etiquette du produit



POUR ALLER PLUS LOIN :

- REGARDEZ SUR LA CHAÎNE [YOUTUBE](#) DE LA FRAB NOUVELLE-AQUITAINE, LA VIDÉO « LA FLAVESCENCE DORÉE ET LA PROSPECTION COLLECTIVE DANS LE VIGNOBLE DES CHARENTES » RÉALISÉE EN SEPTEMBRE 2018
- GDON DES BORDEAUX : WWW.GDON-BORDEAUX.FR

COMMENT CONNAÎTRE LES INITIATIVES EN VITICULTURE BIO

DANS LES CHARENTES ?

-  Adhérez à l'association bio de votre département (GAB17 ou MAB16) et à Vitibio.
-  Participez à des événements organisés par Vitibio et la FRAB Nouvelle-Aquitaine :
 - formations techniques,
 - journées techniques Créati Viti, tous les deux ans, la prochaine en 2020,
 - groupes d'échanges techniques de Matha ou du Sud Charente-Maritime,
 - participez à la journée de prospection collective de Vitibio,
 - participez aux présentations des résultats d'expérimentations de Vitibio.
-  Abonnez-vous à VitiFlash, bulletin technique bio et conventionnel rédigé par les chambres d'agriculture des Charentes.
-  Participez aux actions de communication du réseau Dephy Bio de la Chambre d'agriculture de Charente, animé par Coralie LACHENAL (voir contact p.2).
-  Participez au Mois de la Bio.

**CONTACTEZ
LÉA CUBAYNES**



EN CHARGE DE L'ANIMATION DES GROUPES VITICULTURES DE LA FRAB EN CHARENTE-MARITIME / CHARENTE ET DE VITIBIO
l.cubaynes17@bionouvelleaquitaine.com



FOCUS SUR VITIBIO ET LE RÉSEAU BIO

VitiBio
Les vignerons bio du Poitou-Charentes



FRAB NOUVELLE-AQUITAINE

Vitibio est une association de vignerons bio, elle a pour objectif d'accompagner les viticulteurs biologiques de l'ex Poitou-Charentes. Elle vise également à encourager et accompagner les conversions des viticulteurs vers la bio. Ce travail est mené en étroite partenariat avec le GAB17, la FRAB Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture de Charente et Charente-Maritime, et Vinivitis Bio.

Vitibio fait partie du réseau de la FRAB Nouvelle-Aquitaine (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique de Nouvelle-Aquitaine). Cette association régionale regroupe des associations d'agriculteurs bio départementales, 40 salariés y travaillent au plus près du terrain pour :

- accompagner les agriculteurs vers la conversion en bio et les porteurs de projet vers l'installation en bio,
- former et faciliter l'échange de savoirs techniques,
- soutenir techniquement les producteurs bio (conseil individuel et collectif, journées d'échanges, formations...),
- innover par l'expérimentation et la recherche pour faire progresser les connaissances sur l'AB,
- contribuer à structurer les filières de la production à la distribution en passant par la transformation agroalimentaire,
- sensibiliser et accompagner les collectivités à développer des politiques publiques en faveur de la bio,
- représenter l'agriculture biologique auprès des élus, des pouvoirs publics, de la profession agricole.

SUR LA ZONE COGNAC, IL Y A DEUX ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES D'AGRICULTEURS BIO :

- LA MAB 16 EN CHARENTE
- LE GAB17 EN CHARENTE-MARITIME

VOUS SOUHAITEZ VOUS CONVERTIR, CONTACTEZ :

EVELYNE BONILLA

Conseillère bio à la MAB16
Secteur d'intervention : Charente
06 45 59 63 11
e.bonilla-mab16@orange.fr



SAMUEL NEAU

Conseiller bio Chambre d'agriculture
Secteur d'intervention : Charente
06 26 32 72 01
samuel.neau@charente.chambagri.fr

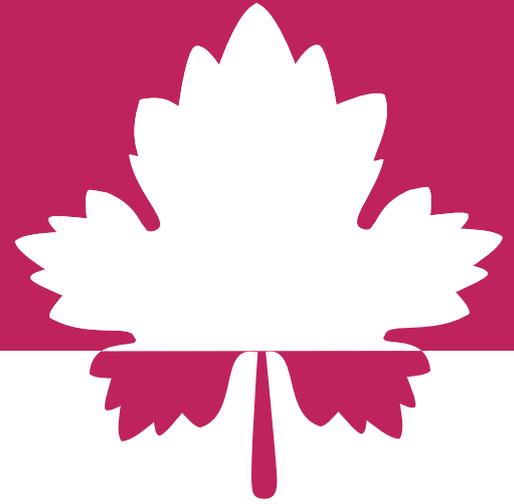
KARINE TROUILLARD

Conseillère projets AB au GAB 17
Secteur d'intervention : Charente-Maritime
06 75 83 17 22
k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com



CÉLINE MARSOLLIER

Conseillère bio Chambre d'agriculture
Secteur d'intervention : Charente-Maritime
06 70 53 48 99
celine.marsollier@charente-maritime.chambagri.fr



GUIDE TECHNIQUE

LES PRATIQUES BIO DANS LE VIGNOBLE DES CHARENTES

Le vignoble de cognac compte actuellement près de 1% de vigneron bio contre près de 10% pour la moyenne nationale. Depuis peu, nous observons une réelle évolution des pratiques avec le remplacement des produits les plus toxiques par des produits autorisés en bio et le remplacement du désherbage chimique par du désherbage mécanique.

La conversion vers la bio implique de nombreux changements de pratiques qu'il est préférable d'anticiper et de mettre en place progressivement.

Ce guide technique a été rédigé par les acteurs de la filière bio des Charentes. Il a pour vocation de vous apporter un éclairage, des pistes et recommandations pour gérer deux problématiques majeures :

➔ **FOCUS GESTION DU MILDIU**

➔ **FOCUS GESTION DE LA FLAVESCENCE DORÉE**



NOUS REMERCIONS LES VIGNERONS SUIVANTS...

- David RAMNOUX
- Bruno COURAIT
- Jean-Yves MARILLEAU
- Pascal ROUSTEAU
- Eric et Samuel BERTHONNAUD
- Olivier SEGUIN
- Gaétan BOUTENY

NOUS REMERCIONS PARTICULIÈREMENT LES TECHNICIENS RÉDACTEURS SUIVANTS...

- Daniel PASQUET, VinivitisBio
- Coralie LACHENAL, Chambre d'agriculture de Charente
- Cyril MICHAUD et Michel GIRARD, Chambre d'agriculture de Charente-Maritime

...AYANT CONTRIBUÉ À CE DOCUMENT.

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :



• **FRAB NOUVELLE-AQUITAINE** •



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.